

21 déc 2017 -15:34

Contrôles anti-drogue dans les envois postaux

La Douane a effectué des contrôles portant sur le trafic de drogue envoyé dans des colis postaux lors d'une action coordonnée avec le parquet de Flandre orientale, la Police locale et la Police judiciaire fédérale.

Le phénomène du trafic de drogue par internet accompagné d'une livraison par colis postal n'est pas nouveau mais celui-ci prend de plus en plus d'ampleur.

Les chiens anti-drogue et le ScanVan des Douanes ont été conviés à cette première grande opération. Chaque acteur a reçu un rôle spécifique : la Douane s'occupe des contrôles de première ligne, le Ministère public local est en charge des enquêtes qui seront exécutées par la police locale concernant les destinataires des envois et par la Police judiciaire pour cibler les dealers.

Durant 3 jours consécutifs, des contrôles continus se sont déroulés au centre de tri Gand X.

Au total, 46 envois contenant de la drogue ont été interceptés. Ceux-ci venaient tous, sauf quelques exceptions, des Pays-Bas et de Belgique. Les drogues saisies sont du cannabis, du hashish, des joints, de la cocaïne et des drogues synthétiques telles que le Kratom, MDMA, Speed ou encore des XTC.

46 autres envois ont été saisis avec des médicaments (41), des pierres précieuses (1) et du tabac (4).

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be